

A

( N° 83. )

---

## Chambre des Représentants.

---

---

SÉANCE DU 19 JANVIER 1843.

---

### NATURALISATION ORDINAIRE.

---

*RAPPORT* fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations,  
sur la demande du sieur Jean-François Lamendin.

---

MESSIEURS,

Le 2 septembre 1840, le sieur Lamendin qui a vu le jour à Consolre (France), le 22 messidor an IV, a formé une demande en grande naturalisation qu'il a convertie ensuite en une demande en naturalisation ordinaire.

Il habite la Belgique depuis plus de vingt ans; il a épousé une Belge en 1821; il possède à Grandrieu (Hainaut), différentes propriétés immobilières d'un revenu imposable de fr. 1,512-18, et il jouit de l'estime et de la confiance de ses concitoyens en général et de l'autorité de sa commune en particulier.

Les autorités, guidées par les renseignements favorables obtenus sur le compte du pétitionnaire, appuient sa demande.

*Le rapporteur,*  
**HENOT.**

*Le président,*  
**DU BUS AÎNÉ.**